

# SNCT

SOCIÉTÉ NATIONALE DE  
CONTRÔLE TECHNIQUE  
Partenaire de votre sécurité

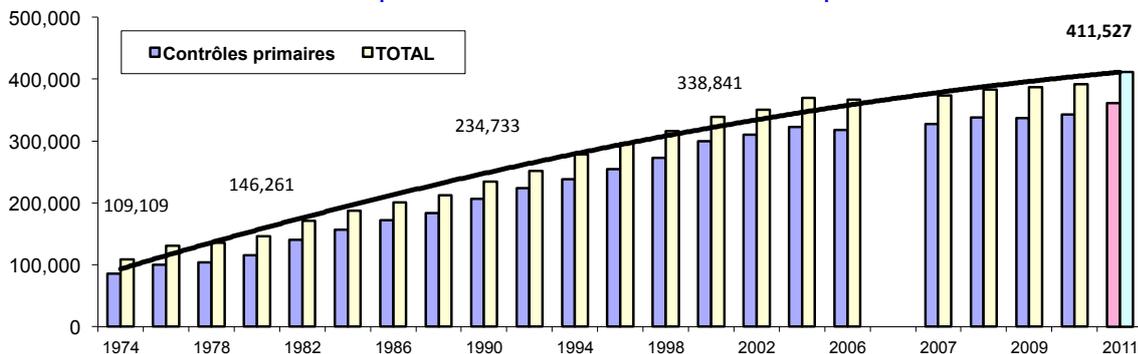
## L'évolution pluri-annuelle du contrôle technique

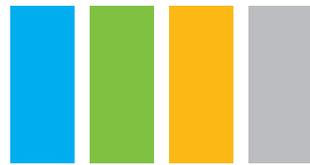
Au cours des dernières années, le nombre des contrôles techniques a évolué comme suit:

Contrôles	Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Évolution 2010-2011
<b>primaires</b>		317.640	318.214	327.905	338.330	337.349	343.715	361.255	+ 5,1 %
<b>complémentaires</b>		47.492	48.917	46.062	44.825	49.827	48.500	50.272	+ 3,6 %
<b>TOTAL</b>		<b>365.132</b>	<b>367.131</b>	<b>373.967</b>	<b>383.155</b>	<b>387.176</b>	<b>392.215</b>	<b>411.527</b>	
<b>Évolution hors tout</b>		- 1.1 %	+ 0.55%	+ 1.86%	+ 1.02%	+ 1.05%	+ 1.30%	+ 4.92%	
<b>Taux de rejet</b>		15,0 %	15,0 %	13,3 %	14,0 %	13,2 %	14,1 %	13,9 %	

Après avoir affiché une évolution quasi constante de 2006 à 2010 ( entre 1 % et 2 % ), le taux de croissance moyen global a été en 2011 de 5,1 %. Ce taux correspond exactement à la hausse du nombre des contrôles techniques périodiques (5,1 %), alors que la croissance plus importante du marché des véhicules d'occasion (7,7 %) a été 'compensée' par une croissance inférieure à la moyenne des ventes de véhicules neufs, qui n'a été que de 2,1 %.

Évolution pluri-annuelle du nombre des contrôles techniques





# SNCT

SOCIÉTÉ NATIONALE DE  
CONTRÔLE TECHNIQUE  
Partenaire de votre sécurité

## Le taux de rejet aux contrôles techniques

### Évolution du taux de rejet suivant le type d'opération

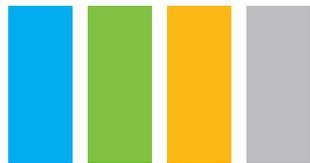
Année	2009	2010	2011
<b>Nombre total de contrôles</b>	<b>387.176</b>	<b>392.215</b>	<b>411.527</b>
Véhicules neufs 'Luxembourg'	1,9 %	1,3 %	1,3 %
Véhicules neufs 'importés'	6,2 %	4,4 %	3,2 %
Véh. d'occasion 'Luxembourg'	22,4 %	22,8 %	21,8 %
Véh. d'occasion 'importés'	27,7 %	28,5 %	28,3 %
Contrôles périodiques	16,2 %	15,5 %	15,3 %
<b>Taux de rejet 'global'</b>	<b>14,8 %</b>	<b>14,1 %</b>	<b>13,9 %</b>

Depuis l'an 2000, le taux de rejet global moyen est resté globalement stable, en se situant chaque année dans une fourchette de 13 à 15 %. Il a en été de même en 2011, avec un taux se situant au milieu de cette fourchette.

Après une légère hausse en 2009, le taux de rejet pour les véhicules nouvellement immatriculés est resté en 2011 à son niveau 'usuel', en se situant à 1,3 % pour les véhicules neufs achetés au Luxembourg et à 3,2 % pour les véhicules neufs importés de l'étranger. Le niveau toujours peu élevé de ce taux confirme le bien-fondé de l'introduction, en 2004, d'un contrôle allégé ( contrôle de conformité ) pour ces véhicules.

A noter que le taux de rejet pour les véhicules d'occasion vendus au Luxembourg (de l'ordre de 21,8 %) reste toujours nettement en dessous du taux de rejet pour les mêmes véhicules achetés à l'étranger pour ensuite être immatriculés au Luxembourg ( de 28,3 % ). Ceci confirme, d'une part, la qualité supérieure des véhicules d'occasion disponibles sur le marché national par rapport à ceux offerts sur les marchés de la 'Grande Région', tout en documentant, d'autre part, l'effet positif de la périodicité plus restrictive des contrôles techniques appliquée au Luxembourg sur la qualité vénale des véhicules qui y sont mis en circulation. Il est en outre admis que les résidents luxembourgeois consacrent à l'entretien de leurs véhicules de plus grands soins que les citoyens d'autres pays.

En passant de 15,5 % en 2010 à 15,3 % en 2011, le taux de rejet des véhicules soumis au contrôle technique périodique a légèrement baissé, tout en continuant à se situer au niveau moyen des dernières années.



# SNCT

SOCIÉTÉ NATIONALE DE  
CONTRÔLE TECHNIQUE  
Partenaire de votre sécurité

## Les défauts majeures constatées lors des contrôles techniques

En 2011, les défauts majeures, sanctionnées par deux perforations et par le rejet subséquent des véhicules concernés, se sont réparties sur les différents éléments techniques, composants et systèmes comme suit:

Éléments contrôlés	Véhicules légers	Véhicules lourds
Modifications techniques / Réceptions individuelles	32 %	8 %
Système de freinage / Efficacité de freinage	16 %	30 %
Éclairage / Signalisation / Marquage	11 %	16 %
Direction / Suspension / Pneumatiques / Jantes	21 %	20 %
Moteur: émissions, pollution, bruit, étanchéité	4 %	4 %
Châssis / Carrosserie / Cadre	5 %	3 %
Tachygraphe / Limiteur de vitesse	----	5 %
Autres	11 %	14 %

En général la distribution des défauts graves ne varie que faiblement d'une année à l'autre, et au maximum dans des limites de l'ordre de 1 à 2 %.